



L'intégration scolaire aux Territoires du Nord-Ouest

L'intégration scolaire est un concept qui permet aux élèves – de la prématernelle à la 12^e année – de bénéficier du soutien dont ils ont besoin pour apprendre, participer et réussir à l'école. Il s'agit d'une responsabilité ancrée dans la *Loi sur l'éducation* et d'un engagement clé pris par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO).

Les mesures et échéances suivantes serviront de cadre au GTNO pour renforcer l'intégration scolaire à travers le territoire :

1. Stabilisation des mesures de soutien aux élèves

À partir du printemps 2026, puis en continu

Afin d'éviter toute interruption des services dont dépendent les élèves, le GTNO a accru de 30 millions de dollars son financement visant à stabiliser les mesures de soutien à l'intégration scolaire pour l'année 2026-2027. Ce financement doit servir à appuyer, de façon continue, l'intégration scolaire, afin de réduire la dépendance aux volets de financement à court terme et incertains. Cela permettra ainsi de limiter le roulement de personnel, de réduire les écarts quant aux services offerts et de prévoir un cadre de soutien plus prévisible et constant en classe.

La majorité de ce financement sera alloué directement aux organismes scolaires pour leur permettre de conserver le personnel et les services dont ils ont besoin, notamment :

- Les adjoints de soutien et les enseignants de soutien aux programmes;
- Les services thérapeutiques et de réadaptation, tels que l'orthophonie, l'ergothérapie et le counseling.
- D'autres services de soutien essentiels à l'intégration scolaire.



2. Évaluation durant la petite enfance

À partir de l'automne 2026, puis en continu

L'évaluation durant la petite enfance permettra de déterminer au plus tôt les besoins des enfants en matière d'apprentissage. Le personnel des écoles pourra ainsi agir et fournir de l'aide aux élèves quand ceux-ci en ont le plus besoin, et le personnel enseignant disposera d'informations plus claires pour planifier son enseignement ou le soutien à apporter aux élèves.

3. Clarification des renseignements et des protocoles à communiquer aux familles et aux écoles

De l'automne 2026 au printemps 2027

Les familles et les écoles recevront des directives plus claires et des outils qui leur permettront de mieux comprendre le fonctionnement du système, notamment :

- Des renseignements en langage simple sur les mesures de soutien à l'intégration scolaire, les postes concernés et les types de plans;
- Des protocoles de transition plus clairs, de la prématernelle à la 12^e année, pour favoriser la progression tout en douceur dans le système d'éducation;
- Une coordination améliorée avec les partenaires du domaine de la santé pour faciliter les aiguillages et les suivis.

4. Renforcement des services thérapeutiques et de réadaptation

Du printemps 2026 au printemps 2028

Nous nous affairons à améliorer l'accès aux services thérapeutiques et de réadaptation en prenant les mesures suivantes :

- Clarification des rôles et des responsabilités de chacun au sein du système d'éducation et du système de santé;



- Amélioration des processus d'aiguillage et des voies de communication;
- Création d'un modèle de service de réadaptation en milieu scolaire, dont le lancement est prévu pour l'année scolaire 2027-2028.

5. Efforts d'amélioration du système à long terme

En continu à partir de 2026

Certains éléments indispensables au renouveau de l'intégration scolaire nécessitent de poursuivre les efforts de recherche et développement. Une évaluation des besoins financiers débutera au cours de l'année scolaire 2026-2027, et les résultats, attendus au printemps 2028, permettront d'orienter les décisions concernant les points suivants :

- Les modèles de financement à long terme;
- Les ratios de dotation en personnel et les niveaux de service à maintenir;
- Les démarches pour favoriser la reddition de comptes et le suivi à l'échelle du système.

En résumé

Le GTNO suit une démarche réfléchie et progressive grâce à laquelle les changements apportés amélioreront l'intégration scolaire et refléteront les diverses réalités des écoles et des collectivités partout aux Territoires du Nord-Ouest.

Cette démarche s'articule autour des objectifs suivants :

- Donner aux élèves l'accès aux mesures de soutien et aux services;
- Apporter clarté et stabilité aux écoles et aux familles;
- Bâtir un système d'intégration scolaire plus solide, plus équitable et plus durable.